L'Aveille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

GRAND assortiment d'articles religieux—Spécialité pour l'première Communion, Mme Jacob, 17 Baronne.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim 1y

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Delbert) No 203 rue Carondelet.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A VENDRE.

BUVETTE avec toutes les installations; bon emplacement. S'adresser à Jno. Alisma 257 Decatur. 6 mai—1 mois

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Muhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 30,139.—Division C.—Attendu que Mathilde Wiens, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Muhl, décédé intestat; avis ordonné que tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mai—13 16 20 24

Succession de Félix Spranley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,827—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joséphine Spranley, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mai—11 16 20

Succession de Catherine Schlanch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,079—Division E.—Attendu que Michael Schlanch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Catherine Schlanch, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de A. J. Gomillia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,196.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mai—6 10 15

Succession de E. De Villa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,073.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adolphe A. Fernandez, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6mai—6 10 15

Succession de George F. Tapken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,312—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfie Francis Tapken, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Philip Forget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,785—Division B.—Attendu que Valmide Forget a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Forget, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Patrick McGrath et femme et Edward McGrath.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,679—Division B.—Attendu que Mme Mary McGrath a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la susdite succession; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Dr J. S. Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,026—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Augustus Berneus, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 mai—6 10 15

Succession de A. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,622.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Antonia Kottwitz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Isabelle Cherry Rigaud, veuve de E. de Pelpe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,064—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6mai—6 10 15

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un nouveau vote populaire écrasant, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires qui ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples qui ont lieu tous les mois entre deux mois de l'année, ont beau lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 13 MAI 1890.

GROS LOT.

$300,000

160,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
2,132 Lots de		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, en pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, écrire lisiblement en donnant l'adresse destinée devra être distincte et la signature lisible. Ecrire n'importe quelle adresse en ajoutant Mandat, Express ou Ordre de Poste.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats ouverts par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS QU'ICI LES LOTS SONT TOUJOURS PAYÉS EN ARGENT LEGAL PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et non par billets, tout dépendant de la publicité d'une institution dont les affaires sont bien connues, ainsi beaucoup par les tribunaux de l'Etat et des Etats-Unis, comme jouissant d'une confiance universelle et des sympathies du peuple.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wilmer, Miller & Wilmer vs. Emile D. Aron—No 29,166.

Max Weiss vs. Même—No 29,165.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nous ferons et procéderons de deux ventes de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, le procédérai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non échu du bail pour le lot et les améliorations qui s'y trouvent, situés sur au nord-est des rues Canal et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, étant le No 227 rue du Canal, le dit bail énumérant un loyer de $60 par mois, payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1890.

Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu, le vendredi alors le droit d'occupation du dit lot, depuis du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1890.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13 16 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelms

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,943 — En vertu d'un et de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'ici No 176 borné par les rues Valence, Constance et dite de Laharpe, ledit lot mesurant environ 40 pieds de front sur Constance, sur cent vingt-six pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadiz et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, Jean Pelot du moulin à cotons Lane, par acte passé devant André Hero, notaire, le 22 mai 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—juin 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Vve E. Tudury vs. Mme Vve J. F. Bouchard, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 29,880—En vertu d'un writ de saisi et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 juin 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Amour et Bons Enfants, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan fait par A. Lacoste, en décembre 1852, déposé à l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville; les dits lots mesurent, à la mesure américaine, comme suit: Le lot No 4 trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur quatre vingt seize pieds de profondeur; le lot No 5 trente et un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même District et le même ilet que les lots décrits plus haut, désigné par le No 6 sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant au pied américain trente et un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Homestead Association vs Veuve Guiseppe Cassetta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,724—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent ou en dépendent et conditionnés, et le mobilier qui y garnit, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal No 474 et borné par les rues Poydras, Perdido, Saint-Peter et Bienville, ainsi que le No 7 sur un plan tiré par C. A. Hedin, architecte, le 22 août 1850, et déposé en l'étude de A. Bordenave, notaire public en cette ville, et mesurant, en mesure américaine, suivant le dit plan, trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur cent quatre pieds huit pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 avril—14 21 28—5 12 17 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif du local connu comme le No 404 rue Dryades.

William T. Richards vs les héritières de Justin Bode, veuve Jacobs et Louise Wasmuth et veuve par son premier mariage de John Adam Reid.

COUR CIVILE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans, No 29,766—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Thalie et Maipomène, mesurant seize pieds de façade rue Dryades, sur cent vingt quatre vingt-seize de profondeur, et étant la partie la plus rapprochée de la rue Maipomène de cette plus grande portion de terre, mesurant cent vingt-quatre-cinq pieds de façade sur la dite rue Dryades, sur la susdite profondeur d'environ quatre-vingt-seize pieds; et bornée d'un côté par la portion de terre formé un des deux terrains primitifs Nos 1 et 2 dans le carré No Un, d'après un plan de A. S. Philip, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1845, et déposé en l'étude de Jules Massy, notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain ou portion de terre ci-dessus décrit (portant le No 404 de la rue Dryades) et tous les droits, passages et avantages y appartenant ou en faisant partie en quelque sorte.

Adquis par Mme Anne Justina Wasmuth, par acte de la succession de John Trotz, par notaire, passé devant Jules Chotard, ancien notaire, le 15 mai 1862. (C. O. Bk 117 fol. 338).

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux de Cappelin BIMON, place Donat, coin Decatur et Dumaine. Shérif.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs.—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 13 mai 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les dernier arrivages des meilleurs manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 13 mai—1f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Dr L. C. Hondzmen.

No 29,729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

MARDI, 13 mai 1890 à 9 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique au No 179 rue Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 30 avril 1890, tous les actifs représentés par un inventaire ci-dessus—

Consistant principalement en comptes ouverts, meubles d'office, cheval, buggy et harnais, montre et chaîne, livres et instruments.

Conditions—Comptant.

Saisi—3 7 10 13

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Peaux et Empeignes.

Contenu du magasin No 206 rue Girod, près Baronne, comprenant: Un bel assortiment de peaux de veau, mouton, maroquin et chevreau, articles en caoutchouc, empeignes assorties, formes, outils, balances, machines à coudre, en outre d'articles nombreux appartenant au genre d'affaires.

Aussi, un lot de meubles de ménage.

Succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse.

No 29,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le MARDI, 13 mai 1890, à 11 heures A. M., au magasin No 206 de la rue Girod, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse, Dossier No 29,595, il sera vendu à l'encan, un bel assortiment de Peaux d'empeignes, etc., meubles de ménage et de cuisine.

Conditions—Comptant.

27 avril—27—mai 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Premier District.

Jolie maison de résidence en bois à un étage, avec mansardes, No 206 rue Girod.

Succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse.

Nos 29,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse; Dossier 29,595, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Girod, Carondelet, Baronne et Julie, désigné comme le terrain No 191 sur un plan de B. F. Trémoulet, en date du 1er juin 1853, et déposé en l'étude de P. O. Stark, ancien notaire, d'après le plan No 204. Le dit terrain mesure 25 pieds 2 pouces de façade rue Girod, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, de 102 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble avec les améliorations qui y forment, savoir: une belle maison de résidence en bois, à un étage, avec mansardes, couvre toit en ardoises, et une bâtisse en bois à l'arrière, cour pavée, bonne citerne, etc., et portant le No 206 rue Girod.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en des billets garantis par hypothèque, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

27avril—27 mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Cette splendide propriété commerciale, rue Jackson entre Waters et Tchoupitoulas.

No 29,848—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A".

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 Mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 12 mai 1890, dans l'affaire de Rosina Winkler, veuve de Joseph Muller vs Otto Muller et ale Dossier No 29,848, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Troisième ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississippi, les rues Philip, Jackson et Levée, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de W. S. Parker, en date du 17 février 1863, par lequel les dits lots mesurent comme suit:

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadiz et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, Jean Pelot du moulin à cotons Lane, par acte passé devant André Hero, notaire, le 22 mai 1885.

Le lot No 2 mesure à peu près 21 pieds 4 pouces de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds 4 pouces de largeur dans le côté de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur d'à peu près 85 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 1 mesure à peu près 21 pieds 4 pouces de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds 4 pouces de largeur dans le côté de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur d'à peu près 85 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent les bâtisses à trois et à un étage occupant toute la façade à la rue Jackson, entre les rues Waters et Tchoupitoulas.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le balance à un et deux ans de crédit au billets garantis par hypothèque et bien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an. Le droit de vente jusqu'à parfait paiement; ensemble, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1890 devant être assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant John Bendernagel, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Droit d'occupation de la bâtisse No 77 rue Carondelet.

D. J. Searcy & Co. vs leurs créanciers.

No 27,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1890, dans l'affaire de D. J. Searcy & Co vs leurs créanciers, Dossier No 27,632, il sera vendu à l'encan:

Le droit d'occupation du terme non échu du bail de la bâtisse No 77 rue Carondelet, le dit bail expirant le 30 septembre 1891.

Conditions—Comptant.

Smai—3 10 14 17

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu d'une buvette et drogue.

Succession de John W. Landwehr,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 29,876,

A l'encan.

PAR WARREN HOMES encanteur, bureau No 196 1/2 rue Gravier—LUNDI, 19 mai 1890, à 11 heures A. M., il sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. E. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 7 mai 1890, Dossier No 29,876, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, à l'encan il sera vendu:

Tout le contenu de la dite grocerie et buvette d'après un inventaire enregistré au bureau du greffier de la dite Honorable Cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 mai—

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique mondial, ainsi que les nouvelles scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tous les renseignements pratiques des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.

—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Nouvelles d'outre-mer inédites des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément illustré-revue de deux colonnes qui résume la collaboration des nouvelles, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois,	Douze Mois,
15 FRANCS.	30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois,	Six Mois,	Douze Mois,
FR. 15.	FR. 30.	FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou entre à vue sur Bruxelles, Paris et Londres. Les abonnements commencent le 1er et le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.

8 sept—1f pr. m le dim

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO. "Limited,"

Ces fabricants, 91 et 93 Charires, sont prêts à fournir au commerce toutes les marques populaires de tabac à fumer, à priser et à chiquer ainsi que cigares et cigarettes, de la vieille fabrique de J. P. Sarrazin.

Tous nos articles sont garantis et nous prions le public de venir examiner notre stock.

15 avril—1 an dim pour vue

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente à crédit

—DE—

Cinq ilets carrés et de Cinquante Terrains convenables pour y bâtir

Dans les Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts;

Le plus grand nombre desquels sont situés dans la banlieue Delachaise, près de l'Avenue de la Louisiane,

Les usines de la Compagnie de fabrication de glace et celles de la Compagnie de fabrication d'huile de coton, et sur

l'Avenue Peters, la rue Broadway et autres, à l'encan.

Succession de Mme Eléonore Pochelu, Veuve de Dominique Pochelu.

No 22,616.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé dans la susdite affaire le 29 avril 1890, il sera vendu à l'encan, en vente de la dite succession, la propriété de la dite succession, la propriété de très grande valeur, et après décrite savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Calliope et Clio, étant la moitié du terrain No 8 et mesurant 14 pieds 6 pouces de façade, rue Howard, sur 112 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage désignée par le No 287 de la rue Howard.

2° Le carré d'ilet No 650 dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Perdido, Salcedo et Lopez et le canal Poydras. Le dit carré est subdivisé en 14 terrains qui mesurent ensemble 223 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Salcedo; 203 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade sur le canal Poydras; 206 pieds 8 pouces et 4 lignes de façade rue Perdido, sur 191 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Lopez.

3° Dix terrains formant presque tout le carré No 657, dans le premier District de cette ville, borné par les rues Canal, Gasquet, Salcedo et Lopez, et mesurant, ensemble toute la façade rue Gasquet; de 203 pieds 5 pouces; toute la façade sur la rue Lopez, de 319 pieds 8 pouces et 6 lignes; 20 pieds 2 pouces et 3 lignes de façade sur la rue du Canal, au coin de la rue Lopez, 299 pieds 2 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers le milieu du susdit lot carré. 108 pieds de façade rue Salcedo, coin Gasquet

Propriété du Deuxième District.

4° Un terrain dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 405, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Gayoso et Salcedo, désigné comme le terrain No 14 et mesurant 34 pieds 4 pouces de façade rue Ste-Anne, sur 96 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Gayoso et 89 pieds 9 pouces de profondeur de l'autre côté.

Propriété du Quatrième District.

5° Sept terrains dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 340 borné par les rues Jackson, Philip, Howard et Prytanée, désignés comme les terrains Nos de 6 à 9 inclusivement, ses 4 autres tous et mesurant chacun 27 pieds, 8 pouces et 4 lignes de façade rue Jackson et 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Propriété du Sixième District.

6° Deux terrains dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet No 102 borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Tchoupitoulas, Delachaise et Chippewa, désignés par les Nos 9 et 10, se touchant et mesurant, chacun, 32 pieds, 1 pouce et 1 ligne de façade rue Tchoupitoulas; 32 pieds de largeur à l'arrière, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No 10 forme l'angle de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Tchoupitoulas et a une profondeur et une façade sur cette dernière rue de 120 pieds, 1 pouce; et sur la limite du terrain No 9, il a une profondeur de 111 pieds, 5 pouces et 7 lignes, et le terrain No 9 a une profondeur sur la limite du terrain No 8, de 102 pieds, 10 pouces et 6 lignes.

Ces terrains sont bien situés pour les affaires ayant l'avantage d'être à proximité du chemin de fer de ceinture le long de l'Avenue et du Fleuve, bateau à vapeur qui traverse le fleuve devant la paroisse Jefferson.

7° 19 ses terrains dans le Sixième district de cette ville, carré d'ilet No 105, borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Aline et Annonciatie, désignés par les Nos 60 et 61, se touchant et mesurant chacun 33 pieds de façade et 5 lignes de façade rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur.

Ces terrains sont situés juste au dessous des usines de la Compagnie de Fabrication de glace de la Louisiane, un terrain très avantageusement placé.

8° 9 ses terrains dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 106, borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Aline et Foucher, désignés, Annonciatie, Aline et Foucher, se touchant et mesurant, chacun, 32 pieds 1 pouce de façade rue Tchoupitoulas et 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, le terrain No 3 a une profondeur d'ici de 125 pieds 10 pouces et 6 lignes, et du côté du terrain No 3, une profondeur de 116 pieds 9 pouces et 1 ligne. Le terrain No 5 a une profondeur du côté du terrain No 4 de 109 pieds 7 pouces et 4 lignes, et du côté du terrain No 5, de 102 pieds 5 pouces et 6 lignes. Ces 3 terrains sont immédiatement en face des "Louisiana Ice Works".

Le terrain No 11 mesure 21 pieds, 6 pouces de façade rue Aline, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 14 et 15 se touchant et mesurant, chacun, 31 pieds, 3 pouces de façade rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les terrains 9 et 10, chacun, 30 pieds de façade rue Aline sur 118 pieds de profondeur; et le terrain 11 mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Delachaise, 30 pieds de largeur à l'arrière sur 120 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue Annonciation, et 118 pieds 1 ligne de profondeur du côté du terrain 18.

10° Deux terrains dans le Sixième District de cette ville, carré No 156, borné par les rues Annonciation, Laurel, Aline et Foucher, désignés par les Nos 3 et 4, se touchant et mesurant chacun 31 pieds 9 pouces de façade rue Annonciation sur 115 pieds de profondeur.

11° Seize terrains dans le Sixième District de cette ville formant tout le carré d'ilet No 92, borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Général Taylor, désignés par les Nos de 1 à 16 et mesurant comme suit:

Les terrains Nos de 1 à 7 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Tchoupitoulas, s